



Conseil d'Administration de l'AEFE du 29 mars 2017

Nicole Tager, en poste au Liban, et Maryline Amiache, en poste à Madagascar, siégeaient pour le SNUipp, accompagnées pour expertise et conseils d'Alexandra Berbain du secteur Hors de France et Bruno Beaurain, titulaire et secrétaire Maroc.

Mme Descôtes, directrice de la mondialisation et présidente du Conseil d'Administration ouvre la séance en soulignant que ce CA se déroule à quelques jours de la semaine de la Francophonie. Elle mentionne le concert de l'Orchestre des lycées français du Monde qui s'est tenu à Paris, salue le talent des élèves et félicite les équipes éducatives.

Elle annonce également un autre rendez-vous important pour l'AEFE, le forum des anciens élèves, qui se tiendra les 7 et 8 avril à Lisbonne où sont attendus plus de 300 participants.

Elle rappelle les rencontres entre les ministres du MAEDI et du MENESR sur les enjeux liés à l'éducation et notamment la création de l'école numérique.

D'autre part, Mme Descôtes a conscience des problèmes de détachements qui se répercutent sur l'organisation pédagogique du réseau. Elle tient donc à remercier le MENESR quant aux renouvellements de détachements acceptés.

Mme Descôtes remercie également l'AEFE pour son travail et son engagement quant aux questions sécuritaires. Elle souligne les investissements dans les zones sensibles prioritaires.

Liminaire du SNUipp-FSU **Conseil d'Administration du 29 mars 2017**

Mme la Présidente, M. le Directeur, Mmes et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

Si le SNUipp se réjouit de la décision ministérielle de renouveler tous les détachements, il regrette le caractère évidemment conjoncturel et temporaire de cette mesure. Par leur forte mobilisation, lors des grèves des 9 et 14 février, les enseignants du réseau ont montré leur inquiétude ainsi que leur solidarité envers leurs collègues concernés. Le SNUipp souhaiterait ne pas avoir à appeler à la grève l'an prochain et demande dès maintenant à l'AEFE et à ses partenaires de travailler à la recherche d'une solution pérenne et satisfaisante pour tous.

Par ailleurs, cette décision ne règle pas le problème des premiers et nouveaux détachements. Le SNUipp s'inquiète donc des refus de détachement à venir dans

certains départements et particulièrement pour les collègues ex-recrutés locaux et lauréats de concours. Ces derniers ont fait le choix d'aller se former en France, largement encouragés par l'AEFE. L'obligation d'exercer deux années dans leur département de rattachement les empêche de retourner dans leur ancien établissement. Sur cette question qui nous préoccupe fortement, nous demandons le soutien et l'intervention de l'AEFE.

En outre, le SNUipp demande dès à présent à l'AEFE d'engager des discussions avec le MAEDI et le Ministère de l'Économie et des Finances pour obtenir l'assouplissement de la politique du plafond d'emplois dans le réseau, politique qui nuit au bon fonctionnement de certains établissements. Rappelons que le recours à l'externalisation des services, conséquence du plafond d'emplois est une pratique peu compatible avec l'exigence de sécurité actuelle.

Enfin et comme toujours le SNUipp se déclare très préoccupé par le futur du réseau français à l'étranger. Les baisses de financement, les problèmes de détachement, la suppression programmée de postes de résidents nous font présager du pire. Qu'en sera-t-il de l'opérateur public dans quelques années?

Je vous remercie de votre attention.

Le directeur de l'AEFE, M. Bouchard, intervient sur la situation à Lima (Pérou): suite à de fortes inondations, les écoles ont fermé. Le Lycée franco péruvien a été lui aussi fermé du 16 au 27 mars. Un plan de rattrapage des jours de scolarité non effectués est prévu. Pour la maternelle, il manque 8h30 de cours pour atteindre le minimum d'heures. Il est envisagé de les rattraper sur deux samedis matins.

1. Compte rendu de la séance du 22 novembre 2016

Vote: adopté à l'unanimité.

2. Compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2016

Mme Descôtes tient à saluer le travail des équipes qui ont réussi à clore ce budget malgré les contraintes de temps, les défaillances de l'outil informatique et la mise en place de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Dans un contexte de baisse de croissance économique et de difficultés conjoncturelles, l'AEFE continue selon elle à se battre pour éviter une baisse de moyens.

Néanmoins, pour la première fois depuis 2012, **le compte financier a un résultat déficitaire de 52 millions d'euros.**

Pour le directeur, cela s'explique par :

- la part patronale des expatriés et résidents non compensée par l'Etat.
- les schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) avec l'augmentation des coûts des programmes immobiliers. Les dépenses immobilières sont en cours pour assurer la modernisation en Europe et en Asie.

La capacité d'autofinancement (CAF) est en baisse, comme l'est aussi le fonds de roulement.

Le fonds de roulement sert à :

- Financer les investissements futurs
- Financer le cycle d'exploitation

Actuellement il est de 180 jours de fonctionnement pour les EGD contre 50 jours pour les services centraux.

Le compte financier est établi par l'agent comptable, arrêté par le présent CA et transmis à la cour des comptes.

Rappelons que la comptabilité est tenue pour moitié en euros et pour moitié en monnaies étrangères, avec les conséquences de la variation du change.

L'AEFE tient à souligner sa grande vigilance sur le suivi de sa comptabilité.

Trois ratios montrent néanmoins la solidité de ses finances:

- L'endettement (0,04%)
- La capacité de remboursement (5,38%)
- Le ratio de solvabilité

Vote du compte financier:

Contre : 5 (SE-UNSA et SNES-FSU et SNUipp-FSU)

Pour : 20

Abstentions : 2 (deux sénatrices des Français de l'étranger)

3. Bilan final 2016 du contrat d'objectifs et de moyens 2016-2018

Le directeur de l'AEFE présente le C.O.M (Contrat d'Objectifs et de Moyens), nouvel outil mis en place par l'AEFE lui permettant l'élaboration de divers indicateurs, pour une analyse précise des évolutions du réseau.

Nous ne reproduisons ci-dessous que quelques-uns de ces indicateurs, ceux qui nous paraissent les plus intéressants.

Le réseau d'enseignement français à l'étranger est un des outils privilégiés de notre diplomatie globale:

Adapter le réseau des établissements français à l'étranger aux priorités définies par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International

Indicateur : Nombre de redéploiements d'Emplois à Temps Plein (ETP) vers les zones géographiques prioritaires.

Unité	Valeur de départ (année scolaire 2014-2015)	Cible 2016	Cible 2017	Cible 2018
Nombre d'ETP	10	10	10	10
<i>Réalisé</i>		31		

Structurer et développer l'offre complémentaire selon les priorités définies par le MAEDI (CNED, FLAM, « LabelFrancEducation », filières bilingues)

Indicateur: Evolution du nombre d'associations actives du dispositif FLAM

Unité	Valeur de départ (année scolaire 2014-2015)	Cible 2016	Cible 2017	Cible 2018
Nombre d'associations actives du dispositif FLAM	138	150	162	175
<i>Réalisé</i>		151*		

Indicateur : Evolution du nombre d'établissements labellisés

Unité	Valeur de départ (année scolaire 2014-2015)	Cible 2016	Cible 2017	Cible 2018
Nombre d'élèves inscrits dans un cursus bilingue au sein d'un établissement LabelFrancEducation	28 617	35 000	42 000	50 000
<i>Réalisé</i>		65 000		

Indicateur : Contributions des établissements labellisés aux charges de l'AEFE

Unité	Valeur de départ (année scolaire 2014-2015)	Cible 2016	Cible 2017	Cible 2018
€	15 600	20 000	25 000	30 000
<i>Réalisé</i>		<i>20 400</i>		

Le réseau de l'enseignement français s'inscrit dans une démarche de performance et d'optimisation de la gestion budgétaire et des ressources humaines de l'Agence

Consolider l'équilibre financier de l'Agence

Indicateur : Part des ressources propres dans les ressources des établissements d'enseignement français à l'étranger (indicateur PAP)

Unité	Cible 2015	Cible 2016	Cible 2017	Cible 2018
%	60,3 %	61%	61,6%	62,2
<i>Réalisé</i>	<i>62,5%</i>	<i>64,1%</i>		

Coût moyen avec bourse	Valeur de départ (année scolaire 2014-2015)	Cible 2016*	Cible 2017	Cible 2018
Europe	2 468,94 €	2 344€	2 300€	2 280€
<i>Réalisé</i>		<i>2 349€</i>		
Afrique	2 457,23 €	2 360€	2 312€	2 290€
<i>Réalisé</i>		<i>2 488€</i>		
Asie, Océanie	2 097,02 €	2 034€	2 000€	1 990€
<i>Réalisé</i>		<i>2 189€</i>		
Amérique	2 063,90 €	2 000€	1 970€	1 950€
<i>Réalisé</i>		<i>2 034€</i>		

*Année scolaire 2015/2016

Coût moyen hors bourse	Valeur de départ (année scolaire 2014-2015)	Cible 2016*	Cible 2017	Cible 2018
Europe	2 116,37 €	2 000 €	1 960 €	1 940 €
<i>Réalisé</i>		2 002€		
Afrique	2 024,35 €	1 920 €	1 880 €	1 840 €
<i>Réalisé</i>		2 047€		
Asie	1 607,29 €	1 560 €	1 540 €	1 520 €
<i>Réalisé</i>		1 702€		
Amérique	1 588,46 €	1 540 €	1 520 €	1 500 €
<i>Réalisé</i>		1 580€		

*Année scolaire 2015/2016

Pour le directeur de l'AEFE, les objectifs sont atteints. Il insiste sur la création de 31 postes de résidents dans des zones géographiques prioritaires alors que seuls 10 étaient prévus.

Une discussion s'engage sur l'intérêt des indicateurs retenus et la nécessité d'en faire apparaître de nouveaux (scolaires, formation, etc.) L'AEFE entend ces remarques et se propose d'en tenir compte lors du prochain COM.

La FSU s'interroge sur les conséquences pour les établissements qui ont été vidés de leurs personnels pour les réaffecter sur les zones dites "prioritaires."

Le COM n'indique pas où ont été retirés les 31 postes "créés", ni combien ont été fermés pour réaliser ces "créations".

Commentaire du SNUipp : les tableaux présentés font apparaître la montée en puissance des dispositifs d'homologation, de labellisation, destinés à élargir le réseau d'enseignement français à moindre coût... un réseau ou la part du public s'émiette au profit du privé à tout crin...

4. Immobilier : extension du terrain et du lycée Victor-Hugo de Francfort

Le lycée français Victor Hugo de Francfort est un établissement en gestion directe qui accueille aujourd'hui plus de mille élèves de la petite section de maternelle à la terminale.

En 2010, suite à une augmentation importante des élèves, l'AEFE a dû construire deux bâtiments supplémentaires pour y loger des classes du primaire. Ces nouveaux bâtiments ont réduit considérablement les espaces récréatifs qui étaient déjà en deçà des normes habituellement requises, notamment pour les cycles

primaires. Par ailleurs, l'établissement souffre de l'absence d'une salle polyvalente destinée aux activités sportives et culturelles. Un terrain contigu au lycée est mis en vente.

Le directeur de l'Agence demande au conseil d'administration l'autorisation d'acquérir ce terrain d'une superficie de 2 452 m² pour un prix de 645.000 euros hors taxes et hors frais et droits d'enregistrement.

Vote: 25 pour, 2 abstentions (SNES)

5. Dons et legs aux EGD - Londres

Depuis plusieurs années, l'Association des Parents d'Elèves ainsi que le Trust « Friends of the Lycée » organisent une campagne de levée de fonds.

Cette année encore, et sur la base de dossiers de projets qui ont été présentés aux deux structures ainsi qu'aux donateurs potentiels, une promesse de don importante est faite à l'établissement à hauteur de £ 85,000 (98 600 €).

Vote: adopté à l'unanimité

6. Déploiement du contrôle interne budgétaire

Le contrôle interne budgétaire (CIB) a pour objet de maîtriser les risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité de la comptabilité budgétaire et de soutenabilité de la programmation et de son exécution.

L'AEFE soumet au vote des membres du conseil d'administration un calendrier et la constitution d'un comité de pilotage du CIB.

Vote: adopté à l'unanimité

7. Convention de groupement de commandes permanent avec l'Union des groupements d'achats publics (UGAP)

La présente convention a pour objet de constituer un groupement de commandes permanent entre l'AEFE et l'Union des groupements d'achats publics (UGAP).

Elle s'applique aux marchés, accords-cadres ou toutes autres catégories de contrats passés par les membres dans les domaines suivants :

- Assurances
- Déplacements et hébergement
- Fournitures de bureau
- Fournitures et matériels de nettoyage
- Logiciels
- Matériels informatiques
- Mobilier
- Nettoyage
- Prestations informatiques

- Prestations intellectuelles

Cette possibilité offerte par l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) s'inscrit pleinement dans la démarche de sécurisation de la commande publique de l'AEFE.

Vote: adopté à l'unanimité

8. Révision de la politique relative aux frais de mission à l'étranger

Frais de missions à l'étranger

Lorsque l'intérêt du service l'exige et pour tenir compte de situations particulières, une délibération du conseil d'administration de l'établissement peut fixer, pour une durée limitée, des règles dérogatoires.

Analyse des coûts : impact budgétaire de ces deux dérogations :

- Suppression de l'abattement de 10% des indemnités journalières de mission dans le pays d'affectation de l'agent : Cette mesure ne concerne que les déplacements pour participation aux CCPL, ce qui représente très peu de missions (une centaine), pour un surcoût global estimé à 1 600 euros par an.
- Remboursement aux frais réels de l'hébergement à l'étranger pour des raisons de sécurité

Proposition :

L'AEFE, dans un souci d'harmonisation et de cohérence avec la réglementation de sa tutelle, demande au Conseil d'administration d'accepter ces deux propositions dérogatoires, pour une durée de cinq ans. D'autant que le coût est faible.

Vote: adopté à l'unanimité.

9. Questions diverses

Les réponses de l'AEFE ont été envoyées aux sections concernées.